

TUNISO EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni le 10 Avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 60.331.844, un actif net de D : 60.230.284 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 545.213.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 31 Mars 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2013

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	47,850,492	50,266,280	49,454,133
Obligations et valeurs assimilées		45,086,315	47,572,910	46,715,578
Titres OPCVM		2,764,177	2,693,370	2,738,555
Placements monétaires et disponibilités		12,470,201	15,063,650	12,690,467
Placements monétaires	5	5,455,626	11,731,520	10,968,909
Disponibilités		7,014,575	3,332,130	1,721,558
Créances d'exploitation	6	7,469	40,280	4,785
Autres actifs	7	3,682	18,616	7,364
TOTAL ACTIF		60,331,844	65,388,826	62,156,749
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	58,762	62,682	68,518
Autres créditeurs divers	9	42,798	38,327	39,011
TOTAL PASSIF		101,560	101,009	107,529
ACTIF NET				
Capital	14	57,553,021	62,266,374	59,814,893
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		2,148,639	2,495,406	152
Sommes distribuables de l'exercice en cours		528,624	526,037	2,234,175
ACTIF NET		60,230,284	65,287,817	62,049,220
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		60,331,844	65,388,826	62,156,749

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	499 780	445 214	2 130 508
Revenus des obligations et valeurs assimilées		499 780	445 214	2 005 672
Revenus des titres OPCVM		-	-	124 836
Revenus des placements monétaires	11	98 897	127 931	511 532
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		598 677	573 145	2 642 040
Charges de gestion des placements	12	(58 748)	(62 682)	(257 351)
REVENU NET DES PLACEMENTS		539 929	510 463	2 384 689
Autres charges	13	(32 189)	(33 920)	(136 905)
Autres produits		6 322	23 329	39 149
RESULTAT D'EXPLOITATION		514 062	499 872	2 286 933
Régularisation du résultat d'exploitation		14 562	26 165	(52 758)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		528 624	526 037	2 234 175
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(14 562)	(26 165)	52 758
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		31 151	23 052	4 979
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-	960	14 998
Frais de négociation		-	(236)	(767)
RESULTAT DE LA PERIODE		545 213	523 648	2 306 143

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	545,213	523,648	2,306,143
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	514,062	499,872	2,286,933
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	31,151	23,052	4,979
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	960	14,998
Frais de négociation	-	(236)	(767)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(2,437,862)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2,364,149)	3,894,356	1,311,126
Souscriptions			
- Capital	6,931,296	11,379,191	36,959,899
- Régularisation des sommes non distribuables	2,674	2,197	(692)
- Régularisation des sommes distribuables	302,570	504,306	1,192,464
Rachats			
- Capital	(9,225,251)	(7,661,227)	(35,688,727)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1,742)	(1,031)	1,735
- Régularisation des sommes distribuables	(373,696)	(329,080)	(1,153,553)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1,818,936)	4,418,004	1,179,407
ACTIF NET			
En début de période	62,049,220	60,869,813	60,869,813
En fin de période	60,230,284	65,287,817	62,049,220
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	601,394	588,609	588,609
En fin de période	578,330	626,003	601,394
VALEUR LIQUIDATIVE	104.145	104.293	103.176
TAUX DE RENDEMENT	0.94%	0.85%	3.62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013 à D : 47.850.492 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2013	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		44,007,694	45,086,315	74.86%
Obligations		34,550,870	35,273,628	58.56%
Emprunt AIL 2009/1	7,000	140,000	140,738	0.23%
Emprunt AIL 2010/1	15,000	900,000	937,075	1.56%
Emprunt AIL 2012/1 (taux fixe)	10,000	1,000,000	1,042,214	1.73%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15,000	1,312,500	1,355,343	2.25%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10,000	1,000,000	1,040,864	1.73%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5,000	500,000	517,030	0.86%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5,000	500,000	513,520	0.85%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10,000	800,000	817,306	1.36%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10,000	800,000	815,944	1.35%
Emprunt ATL 2009/3	10,000	400,000	404,134	0.67%
Emprunt ATL 2010/1 (taux fixe)	10,000	600,000	616,225	1.02%
Emprunt ATL 2010/1 (taux variable)	10,000	600,000	614,856	1.02%
Emprunt ATL 2010/2 (taux variable)	5,000	500,000	505,139	0.84%
Emprunt BTK 2009/B	5,000	350,000	351,278	0.58%
Emprunt BTK 2009/C	10,000	799,900	802,880	1.33%
Emprunt BTK 2009/D	5,000	425,000	426,853	0.71%
Emprunt CIL 2008/1	5,000	100,000	103,063	0.17%
Emprunt CIL 2009/1	5,000	200,000	205,624	0.34%
Emprunt CIL 2009/2	10,000	400,000	408,396	0.68%
Emprunt CIL 2009/3	13,000	520,000	523,710	0.87%
Emprunt CIL 2010/1	30,000	1,800,000	1,850,745	3.07%
Emprunt CIL 2011/1 (taux fixe)	2,000	120,000	120,651	0.20%

Emprunt CIL 2011/1 (taux variable)	3,000	180,000	180,879	0.30%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	5,000	400,000	400,105	0.66%
Emprunt STB 2008/2	15,000	1,125,000	1,131,732	1.88%
Emprunt STB 2010/1 (taux variable)	5,000	350,000	350,317	0.58%
Emprunt STB 2010/1 (taux fixe)	5,000	399,950	400,368	0.66%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3,000	120,000	123,282	0.20%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7,000	140,000	141,277	0.23%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5,000	100,000	100,427	0.17%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/2	3,000	120,000	120,040	0.20%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10,000	400,000	408,796	0.68%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/1	5,000	300,000	310,244	0.52%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/2 (taux variable)	10,000	600,000	608,641	1.01%
Emprunt Tunisie Leasing 2011/3 (taux fixe)	5,000	400,000	403,180	0.67%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15,000	1,199,850	1,226,078	2.04%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15,000	1,199,850	1,223,608	2.03%
Emprunt Amen Bank 2010/1	7,000	606,620	620,517	1.03%
Emprunt Sté Meublatex 2008	10,000	800,000	820,452	1.36%
Emprunt UIB 2009/1	30,000	2,550,000	2,634,355	4.37%
Emprunt UIB 2011/1 (taux fixe)	10,000	950,000	978,596	1.62%
Emprunt UIB 2011/2 (taux fixe)	20,000	1,714,200	1,727,722	2.87%
Emprunt Banque de l'habitat 2009 (taux variable)	10,000	923,000	932,015	1.55%
AIL2012-1_5A	1,000	100,000	104,221	0.17%
ATL2012-1_5A	1,000	100,000	104,111	0.17%
BTK2012-1_7A	5,000	500,000	509,459	0.85%
BTK2012-1_7A	20,000	2,000,000	2,037,835	3.38%
Emprunt C.H.O 2009	2,000	175,000	177,611	0.29%
CIL2012-1_5A	1,000	80,000	80,021	0.13%
Emprunt B.T.E 2010	20,000	1,800,000	1,845,236	3.06%
Emprunt B.T.E 2011 (taux variable)	14,500	1,450,000	1,458,915	2.42%
Bons du trésor assimilables		9,258,390	9,538,116	15.84%
BTA 07/2017	300	297,810	310,701	0.52%
BTA 07/2017	700	709,730	731,932	1.22%
BTA 07/2017	500	507,750	523,322	0.87%
BTA 03/2019	500	514,000	510,427	0.85%
BTA 03/2019	500	500,000	501,266	0.83%
BTA 08/2022	500	500,000	514,361	0.85%
BTA 08/2022	500	501,250	515,336	0.86%
BTA 08/2022	500	485,000	501,967	0.83%
BTA 08/2022	500	483,750	500,934	0.83%
BTA 08/2022	500	480,000	497,836	0.83%

BTA 08/2022	500	476,250	494,434	0.82%
BTA 08/2022	700	665,000	688,397	1.14%
BTA 08/2022	300	284,700	294,756	0.49%
BTA 08/2022	500	475,750	491,457	0.82%
BTA 08/2022	1,000	951,000	985,375	1.64%
BTA 08/2022	500	475,000	491,879	0.82%
BTA 08/2022	500	475,750	492,553	0.82%
BTA 08/2022	300	285,450	294,767	0.49%
BTA 08/2022	200	190,200	196,416	0.33%
Bons du Trésor Zéro Coupons	-	198,434	274,571	0.46%
BTZC 10/2016	368	198,434	274,571	0.46%
Titres OPCVM		2,751,422	2,764,177	4.59%
Actions des SICAV	-	2,246,671	2,259,534	3.75%
Placement Obligataire SICAV	7,744	809,178	810,657	1.35%
Sanadett SICAV	3,031	330,311	327,893	0.54%
Attijari Obligataire SICAV	10,834	1,107,182	1,120,984	1.86%
Parts des FCP		504,751	504,643	0.84%
FCP ALAMANAH	4,950	504,751	504,643	0.84%
TOTAL		46,759,116	47,850,492	79.45%
Pourcentage par rapport à l'Actif				79.31%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013 à D : 5.455.626 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2013	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	5,368,152	5,455,626	9.06%
BT LSTR du 29/06/2012 (pour 320 jours au taux de 6,75 %) garanti par la BTE	1,909,434	1,987,547	3.30%
BT CIL du 21/02/2013 (pour 90 jours au taux de 6,1%)	1,481,975	1,489,786	2.47%
BT TL du 26/03/2013 (pour 90 jours au taux de 5,9%)	1,976,743	1,978,293	3.28%
Total	5,368,152	5,455,626	9.06%
Pourcentage par rapport à l'Actif			9.04%

NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2013 à D : 7.469 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	6,027	23,545
Intérêts des obligations à encaisser	-	2,098
Retenues à la source / B.T.A	1,442	14,637
Total	<u>7,469</u>	<u>40,280</u>

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'élève au 31/03/2013 à D : 3.682 contre D : 18.616 au 31/03/2012 et se détaille comme suit:

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Logiciel	44,800	44,800
	<u>Valeur brute</u>	<u>44,800</u>
Amortissements	(41,118)	(26,184)
	<u>Valeur nette</u>	<u>18,616</u>

La rubrique " logiciel " englobe exclusivement le logiciel de gestion "BFI" qui est amorti sur une durée de 3 ans.

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31/03/2013 à D : 58.762 contre D : 62.682 au 31/03/2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Rémunération dépositaire	1,247	1,247
Rémunération distributeur	57,515	61,435
Total	<u>58,762</u>	<u>62,682</u>

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2013 à D : 42.798 contre D : 38.327 au 31/03/2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	15,086	13,485
Redevances du CMF	4,884	5,407
Rémunération du PDG	3,875	3,287
Loyer	2,125	625
Etat, taxes et versements assimilés	429	1,082
Publications et frais divers	4,356	3,879
Jetons de présence à payer	9,286	8,376
Dividendes à payer	2,651	1,982
Charge constatée d'avance (maintenance BFI)	(816)	(831)
Autres	922	1,035
Total	42,798	38,327

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2013 à D : 499.780 contre D : 445.214 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2013	Trimestre 1 2012
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	387,957	364,923
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	111,823	80,291
TOTAL	499,780	445,214

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2013 à D : 98.897 contre D : 127.931 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2013	Trimestre 1 2012
Intérêts des billets de trésorerie	56,402	74,497
Intérêts des comptes à terme	8,849	15,967
Intérêts des certificats de dépôt	33,646	37,467
TOTAL	98,897	127,931

NOTE 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2013 à D : 58.748 contre D : 62.682 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Rémunération dépositaire	1,233	1,247
Rémunération distributeur	57,515	61,435
Total	<u>58,748</u>	<u>62,682</u>

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2013 à D : 32.189 contre D : 33.920 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3,109	3,229
Redevance du CMF	14,378	15,358
Rémunération du PDG	3,046	3,080
Etat, taxes et versements assimilés	1,197	2,723
Loyer	370	374
Publications et frais divers	173	1,001
Jetons de présence	3,097	2,752
Dotations aux amortissements des immobilisations	3,682	3,723
Amortissement maintenance logiciel BFI	1,657	1,680
Rémunérations du personnels	1,480	-
Total	<u>32,189</u>	<u>33,920</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2013, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	59,814,893
Nombre de titres	601,394
Nombre d'actionnaires	358

Souscriptions réalisées

Montant	6,931,296
Nombre de titres émis	69,689
Nombre d'actionnaires nouveaux	16

Rachats effectués

Montant	(9,225,251)
Nombre de titres rachetés	(92,753)
Nombre d'actionnaires sortants	(28)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	31,151
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation	-
Régularisation des sommes non distribuables	932
	--

Capital au 31-03-2013

Montant	57,553,021
Nombre de titres	578,330
Nombre d'actionnaires	346